

MUNICIPALITE

Affaire traitée par :
Mme Michelle Dedelley/jts
Tél. no 021/632 7501
Fax no 021/632 7599

GIF
M. Georges Oberson
Coprésident
Ch. de la Roche 16
1020 Renens

Renens, le 6 juin 2016

Avenir du Pavillon scolaire de Florissant

Monsieur,

La Municipalité a pris acte de votre courrier du 21 mars 2016 et vous en remercie. Comme vous l'avait communiqué par téléphone Mme Myriam Romano-Malagrifa, un délai nous était nécessaire pour vous répondre en toute connaissance de cause.

Nous pouvons donc vous informer aujourd'hui que les enfants resteront scolarisés au pavillon de Florissant à la prochaine année scolaire 2016-2017. Cette décision, qui appartient à la Direction de l'Etablissement primaire et qui est donc de compétence cantonale, a été prise suite à une discussion qui a impliqué différents acteurs de la vie scolaire, tant communaux que cantonaux. Si la question de la proximité des élèves avec leur école est un élément important à considérer aux yeux de la Municipalité, l'état du pavillon est également une préoccupation pour la commune, responsable des bâtiments scolaires.

Pour le futur, tenant compte des éléments complexes qui orientent la planification scolaire notamment, une réflexion sur l'avenir de ce pavillon et son affectation doit être encore confirmée.

En restant à votre disposition pour toute question et en vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous adressons, Monsieur, nos meilleures salutations.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :



Marianne Huguenin

Le Secrétaire :



Michel Veyre

Copie à :

- Mme Boyer, Directrice de l'établissement primaire de Renens-Est
- M. Chevallaz, Chef de service de la Sécurité sociale
- M. Lombardet, Chef de service du CTC – Bâtiments et Domaines